

## Bulletin de participation

# Restons mobilisés en Bourgogne-Franche-Comté

Une fois encore cette année, la mobilisation est essentielle pour soutenir la survie des professionnels touristiques de la région.

C'est pourquoi Bourgogne-Franche-Comté Tourisme vous apporte son soutien en finançant une campagne de relance économique. Cette campagne à destination de tous les habitants de la région doit inciter à la consommation.

Action en partenariat avec vos fédérations départementales UMIH de Bourgogne-Franche-Comté

### Pour vous, hôtelier, vous devez proposer :

- ↳ Une offre à - 25% sur 1 ou plusieurs nuits d'hôtels
- ↳ Valable dès la première nuit et sur toutes les nuits achetées
- ↳ Valable uniquement si acheté par une personne qui mentionne le code : sortezchezvous

### Les conditions :

- ↳ L'achat par le client doit se faire auprès de l'hôtel choisi du 1er décembre 2020 au 31 décembre 2020
- ↳ L'offre est utilisable et consommable une fois achetée du 1er décembre 2020 au 30 juin 2021
- ↳ Les conditions générales de vente sont celles de l'hôtelier
- ↳ L'hôtelier doit s'engager à adresser à l'acheteur un bon d'échange affichant le nombre de nuits achetées et consommables du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 30 juin 2021

### Il est important de préciser que :

- ↳ La relation commerciale est assurée par l'hôtelier (attention à bien former vos équipes de réception et d'accueil à cette offre !)
- ↳ L'hôtelier devra intégrer sur la page d'accueil de son site web une pastille annonçant sa participation à la campagne (pastille fournie par BFC Tourisme)

## JE M'ENGAGE

Hôtel

Représenté par M / Mme

Adresse

Tel

Mail

- ↳ Accepte et participe à la campagne **SORTEZCHEZVOUS**
- ↳ Appliquera la remise de -25 % dès la première nuitée et les suivantes pour toutes les nuitées achetées entre le 1<sup>er</sup> et 31 décembre 2020, sur mention **du code SORTEZCHEZVOUS**
- ↳ Les nuitées pourront être consommées entre le 1<sup>er</sup> décembre 2020 et le 30 juin 2021, sur présentation du bon d'échange que vous aurez transmis à l'acheteur.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2020  
Signature et cachet de l'hôtel

➔ A retourner à [c.bragard@bfctourisme.com](mailto:c.bragard@bfctourisme.com) avant le 20 novembre 2020